Abbeville

Messeigneurs Jay receu par
laquelle me mandez vne sur ce
mandez avez entendu le desir que
remmiray pour le fait de la pacifi
effect se se vouloir emoyer mais
pour entendre a lad pacifi
vous. e - e que Jay este
que ramme le nay vng
vous mes tres sayges
maintenant nous voions
du repos public. contre
se sachet a repos seure
seulement ains se
mes tres
se fume prefix
vous me plaudray
priant que ne
lieu dabbeville
estre sans grandes
voyage et dangier
et mes seure
rendu et
a estre
mander
mes que
mes que
vous pouez

Orl. 7e

Algemeen Rijksarchief van België
Audiëntie 659bis, f. 25 r-26 r
http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/8308

[illegible] assemblées, mettez aux retardements toutes
vaines et importunes délibérations, et servez de
protecteur aux vrais maintenateurs pour amour sainct de
Dieu, ainsi vous travaillez
vaillamment, à respandre sur [illegible] comme vray legitime
mena[illegible] de vraye justice, vous me trouverez
prompt [illegible] Quant à la cautre pour laquelle vous
vous pouvez assurer que je ne prétends
faire aucune conquête de retirer mes pays de l'obéissance
légitime de sa Majesté comme aussi ne mets aucun
autre but devant mes yeux, que l'extirpement de la tirannie
[illegible] et insupportable par laquelle les pays sont mis
mettre le pied sur la gorge. Et pourtant vous trouverez
toujours prest à vous soubzmettre à tout ce que
sera de raison, et equité comme aussi de tout
leur pouvoir sont désireux du rétablissement de
la commune tranquillité repos et prospérité de
nre commune patrie. Au regard du troisiesme
point qui est de pourveoir aux armes d'une et
d'autre part pour ne qu'il sera particulièrement
déduit par nre [illegible] Et cependant à ce que
vous ne soyez entendus [illegible] de mes gens qui sont à Gand
vous aurez entendu par [illegible] et d'autres comment ils y
sont venus et que je n'ay aucunement entendu que la
conservation de vostre ville laquelle me puis
asseurer que vous me tiendrez pour recommandée il est
besoin que vous pourvoyez à bon escient
que toute la frontière et mesmement tout le pays
de Waes soit bien fourny de bon nombre de
gens de guerre et toutes choses nécessaires à la
défense du dit pays
Remettant le surplus à ce que vous dira plus amplement
ce porteur auquel vous pourrez adjouster foy comme
à moy mesme. De Gand le dernier jour d'octobre 1576

Vre très affectionné amy et parfaict

Guillaume de Nassau.

A Messrs
Messrs les députez des Estatz
de Brabant assemblez en Anvers
A Anvers